

« Du libre-échange au commerce équitable »

Marc Humbert,
professeur
émérite
d'économie
politique,
Université
de Rennes (1).



PHOTO : ARCHIVES OUEST-FRANCE

« À l'intérieur des frontières nationales, la solidarité s'exerce pour corriger les injustices sociales, telle que l'inégalité excessive dans l'accès aux biens et services. Cette inégalité résulte de la formation primaire des prix et des revenus sur le marché, dit « libre et concurrentiel », mais en général dominé par des acteurs qui déterminent la formation des prix.

Ce sont soit les producteurs premiers (c'est rare en agriculture) soit des acteurs le long de la chaîne de transformation (l'agro-industrie), jusqu'au plus proche du consommateur, c'est le cas de la grande distribution.

Jusqu'aux années 1980, nous nous étions gardés des excès du libéralisme. On savait que la forte croissance occidentale dès années 1945 à 1975 avait été permise par un environne-

ment de contrôle des mouvements de capitaux et des taux de change, de protectionnisme dans l'agriculture, le textile et les services, de contingentements dans l'automobile, l'acier et l'électronique...

Thatcher et Reagan l'ayant relayée nous ont basculés dans la mondialisation néolibérale. La Pac (politique agricole commune) a volé en éclats, on a libéralisé les mouvements de capitaux, mondialisé les industries et les services – permettant entre autres la domination des Gafam, l'Uberisation, etc.

La mise en garde du premier prix Nobel d'économie français (1988), Maurice Allais, qui soulignait la nécessité d'une régulation forte des marchés internationaux entre pays à niveaux de vie et de développement différents, n'a pas été écoutée. Elle venait pourtant d'un partisan de la libre entreprise – mais pas des géants multinationaux – hostile à toute idée d'un régime de planification centralisée. Il ne s'agissait donc pas d'une mise en garde idéologique, mais scientifique.

C'est une aberration en effet que de vouloir organiser le libre-échange

international sur des marchés peu concurrentiels alors qu'à l'échelon international ne s'exerce aucun mécanisme fort supranational de solidarité : la communauté internationale n'a même pas su éradiquer la faim et 40 % des êtres humains, aujourd'hui, n'ont pas accès à une nourriture satisfaisante pour se maintenir en bonne santé, selon la FAO (l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Souveraineté et solidarité

Il faut en finir avec des accords de libre-échange qui permettent à des grandes firmes de produire là où les salaires sont plus faibles et où les normes environnementales sont les moins contraignantes. Et d'importer des produits à des prix évitant d'augmenter les salaires mais en ruinant les PME et les petits exploitants agricoles.

Le commerce international doit être établi de telle sorte que chaque nation partenaire en retire des avantages, de manière équitable. Tant que

la solidarité internationale reste limitée et fragile, et alors que le commerce à longue distance dégrade l'environnement, la production et la consommation locales doivent être privilégiées en particulier pour toutes les productions indispensables.

La souveraineté alimentaire en est le socle, mais tant l'épisode du Covid que la guerre en Ukraine ont montré que cela concerne également de nombreux produits manufacturés. On ne peut s'engager dans des accords d'échanges internationaux sans politique de production nationale assurant des objectifs de souveraineté et de solidarité.

Il convient donc de négocier des accords de commerce équitable avec des partenaires avec lesquels nous pouvons échanger des biens symétriquement indisponibles ou indisponibles en quantité suffisante, sans concurrence déloyale en termes de qualité et de prix et en nuisant le moins possible à l'habitabilité de la planète. >>

(1) Marc Humbert est également président de l'association Les Convivialistes.